



Saclay, le 3 décembre 2014

**CETTE LETTRE N'EST ENVOYEE QU'AUX PREMIERS PROPOSANTS. MERCI
DE LA TRANSMETTRE A TOUS LES PROPOSANTS ET A LEURS DIRECTRICES
OU DIRECTEURS DE LABORATOIRE.**

Chers collègues,

Il est de tradition que le LLB prenne en charge les frais de transport et séjour des utilisateurs travaillant dans des laboratoires français hors région parisienne, à raison de deux personnes par expérience. Pour ce faire, il remboursait jusqu'ici directement les agents concernés.

Le LLB ne modifie pas sa politique de prise en charge des utilisateurs, mais en raison de la faiblesse de ses moyens en personnel et de la gestion de plus en plus complexe des missions de personnels extérieurs au laboratoire, nous vous proposons une nouvelle façon de procéder :

- Le Laboratoire d'origine prend totalement en charge les missions de ses agents.
- Le LLB contribue aux frais engagés par les laboratoires sur facture et suivant les modalités précisées dans l'« accord de prise en charge des utilisateurs du LLB »

Nous vous demandons pour cela de nous retourner cet «accord» signé de votre directeur de laboratoire qui permettra aux services financier de notre délégation régionale CNRS d'effectuer les opérations comptables qui découleront.

Nous vous remercions de votre compréhension et tenons à vous assurer que le LLB met en oeuvre l'intégralité de ses moyens humains et matériels pour réserver à vos chercheurs et techniciens le meilleur accueil logistique, technique et scientifique.

Nous espérons voir de nombreux chercheurs de votre laboratoire effectuer des expériences au LLB et utiliser au mieux les moyens mis au service de la communauté scientifique.

A l'écoute de toutes vos suggestions, je vous prie de recevoir chers Collègues l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Christiane Alba-Simonesco
Directrice du LLB